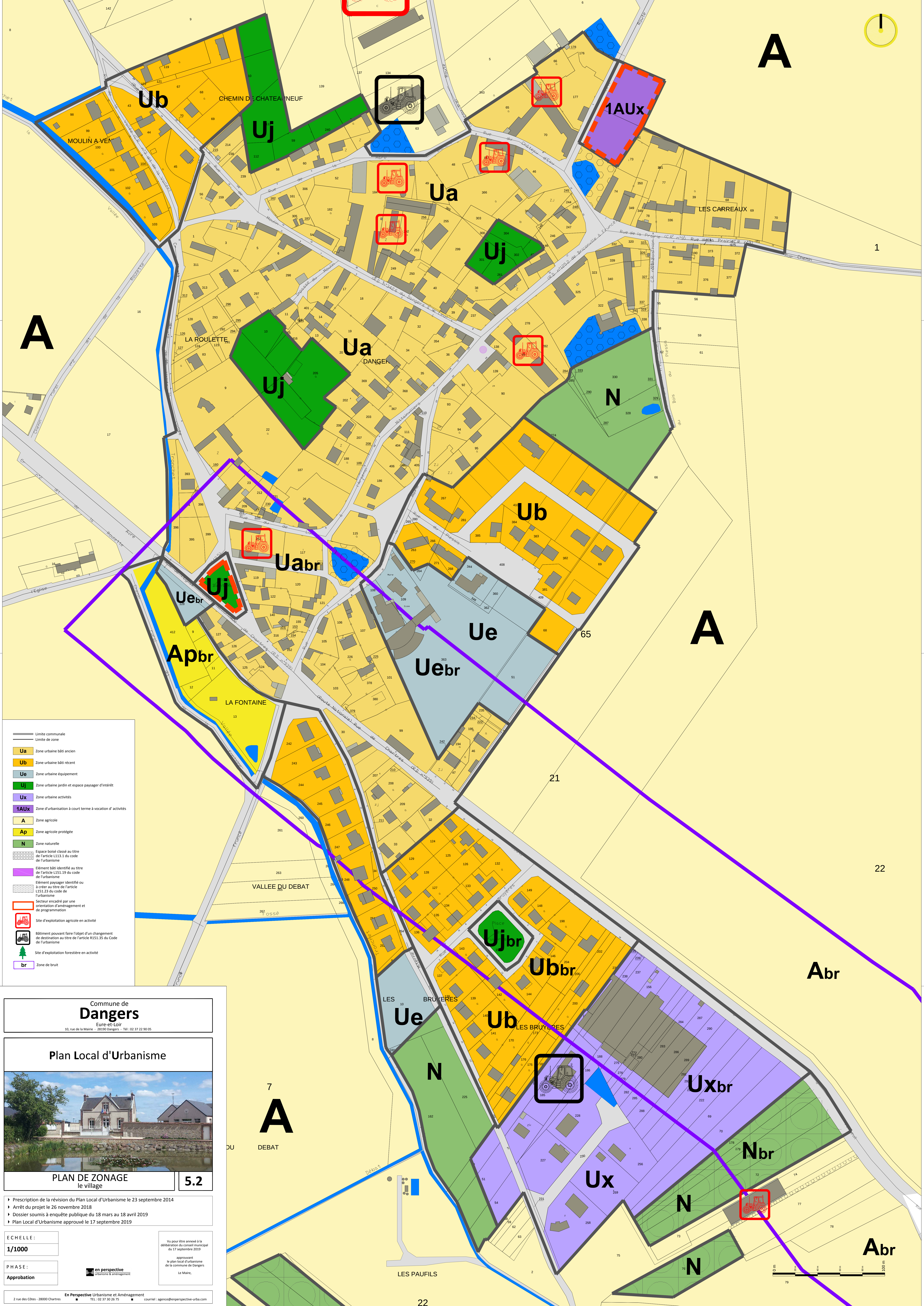




— Limite communale

— Limite de zone

Ua

Zone urbaine bâti ancien

Ub

Zone urbaine bâti récent

Ue

Zone urbaine équipement

Uj

Zone urbaine jardin et espace paysager d'intérêt

Ux

Zone urbaine activités

1AUx

Zone d'urbanisation à court terme à vocation d'activités

A

Zone agricole

Ap

Zone agricole protégée

N

Zone naturelle

Espace boisé classé au titre de l'article L113.1 du code de l'urbanisme

Élément bâti identifié au titre de l'article L151.19 du code de l'urbanisme

Élément paysager identifié ou à créer au titre de l'article L151.23 du code de l'urbanisme

Secteur encadré par une orientation d'aménagement et de programmation

Site d'exploitation agricole en activité

Bâtiment pouvant faire l'objet d'un changement de destination au titre de l'article R151.35 du Code de l'urbanisme

Site d'exploitation forestière en activité

br

Zone de bruit

Commune de

Dangers

Eure-et-Loir

10, rue de la Mairie - 28190 Dangers - Tél : 02 37 22 90 05

Plan Local d'Urbanisme

PLAN DE ZONAGE

le village

5.2

Prescription de la révision du Plan Local d'Urbanisme le 23 septembre 2014

Arrêt du projet le 26 novembre 2018

Dossier soumis à enquête publique du 18 mars au 18 avril 2019

Plan Local d'Urbanisme approuvé le 17 septembre 2019

ECHELLE :

1/1000

PHASE :

Approbation

en perspective

Urbanisme & Aménagement

Vu pour être annexé à la délibération du conseil municipal du 17 septembre 2019

approuvant

le plan local d'urbanisme de la commune de Dangers

Le Maire,

En Perspective Urbanisme et Aménagement

2 rue des Côtes - 28000 Chartres

Tél : 02 37 30 26 75

courriel : agence@enperspective-urba.com